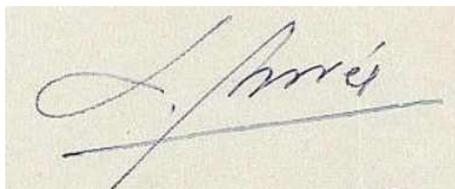


Eugène Léon RIVET

Né le 22 juillet 1880 à Conflans-en-Jarnisy (*Meurthe-et-Moselle*) et décédé le 22 juin 1964 à Paris, au 9, avenue Raymond Poincaré (*XVI^e Arr.*).



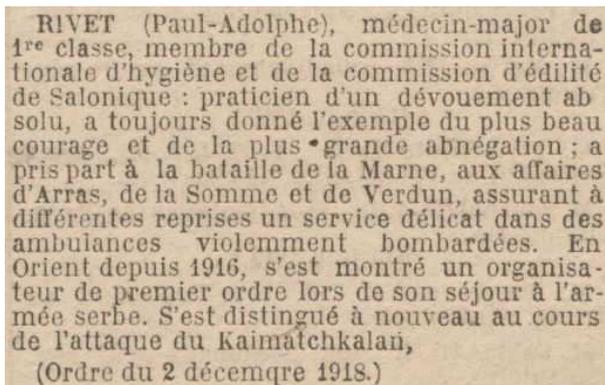
Fils de **Pierre Gustave Romain RIVET**, né vers 1845, percepteur-receveur municipal, et d'**Anne Marie LAJOUX**, née vers 1849, sans profession, son épouse (*Registre des actes d'état civil de la commune de Conflans-en-Jarnisy, Année 1880, acte n° 25*).

Époux de **Marie Amélie Lucienne RÉGURON**, née le 20 octobre 1884 à Brest (*Finistère*) et décédée le 4 avril 1954 à Paris (*XVI^e Arr.*), avec laquelle il avait contracté mariage à Brest, le 21 avril 1914 (*Registre des actes de mariage de la ville de Brest, Année 1914, f° 98, acte n° 193*). Fille de **Jean Arthur RÉGURON**, négociant, consul de Belgique à la résidence de Brest, et de **Françoise Marie Louise BEYRIES**, sans profession, son épouse (*Registre des actes de naissance de la ville de Brest, Année 1884, f° 102, acte n° 1.047*), mariés à Bordeaux (*Gironde*), le 29 janvier 1881. Épouse divorcée de **Paul Gustave MONTENOT**, ancien marchand de vin, avec lequel elle avait contracté mariage à Brest, le 15 janvier 1906 (*Trib. civ. Brest, 21 mai 1913, transcrit à Brest, le 8 avr. 1914 : Registre des actes de mariage de la ville de Brest, Année 1914, f° 79, acte n° 155*).

Les témoins de mariage d'**Eugène Léon RIVET** furent :

— **Paul Adolphe RIVET**, son frère, né le 7 mai 1876 à Wasigny (*Ardennes*) et décédé le 21 mars 1958 à Paris (*XVI^e Arr.*) (*Registre des actes d'état civil de la commune de Wasigny, copies intégrales des années 1873 à 1876, Année 1876, acte n° 19*), médecin-major, ancien élève de *École nationale de médecine militaire* de Lyon (1897), anthropologue, professeur au *Muséum national d'histoire naturelle*, directeur du *Musée d'ethnographie du Trocadéro* (1927), futur *Musée de l'homme* (1937). Époux de **Maria Mercédès Jetrudia ANDRADE**, avec laquelle il avait contracté mariage à Paris (*XV^e Arr.*), le 1^{er} avril 1922 (*Registre des actes d'état civil de la commune de Wasigny, précité, Année 1876, acte n° 19 – mention marginale.*)

Cité à l'ordre de l'armée dans les termes suivants (*J.O. 1^{er} juill. 1919, p. 6.751*) :



RIVET (Paul-Adolphe), médecin-major de 1^{re} classe, membre de la commission internationale d'hygiène et de la commission d'édilité de Salonique : praticien d'un dévouement absolu, a toujours donné l'exemple du plus beau courage et de la plus grande abnégation ; a pris part à la bataille de la Marne, aux affaires d'Arras, de la Somme et de Verdun, assurant à différentes reprises un service délicat dans des ambulances violemment bombardées. En Orient depuis 1916, s'est montré un organisateur de premier ordre lors de son séjour à l'armée serbe. S'est distingué à nouveau au cours de l'attaque du Kaimatchkalan, (Ordre du 2 décembre 1918.)

— **Lucien Alexandre PERRIER**, lieutenant de vaisseau appartenant également à la promotion 1897 de l'École navale, qui était alors embarqué sur le croiseur cuirassé **Gloire**.

Carrière

Admis à l'École navale le 5 octobre 1897 à la suite du concours organisé la même année, étant classé 8^e sur 66 élèves (*Déc. min. 13 sept. 1897, J.O. 14 sept. 1897, p. 5.214*).

Nommé au grade d'aspirant de 2^e classe à compter du 1^{er} août 1899, étant classé 16^e sur 65 élèves (*Déc. min. 31 juill. 1899, J.O. 1^{er} août 1899, p. 5.200*).

En 1900, embarqué sur le croiseur **Iphigénie** (École d'application des aspirants).

Promu au grade d'aspirant de 1^{re} classe à compter du 5 octobre 1900, étant classé 16^e sur 65 élèves (*D. 7 août 1900, J.O. 9 août 1900, p. 5.288*). Attaché au port de Toulon (*J.O. 11 août 1900, p. 5.379*).

Étant affecté à l'Océan pacifique à Nouméa (*J.O. 10 août 1900, p. 5.352*), embarque sur le sur le croiseur **Protet**, dans la *Division navale du Pacifique oriental*.

Par décret du 23 septembre 1902 (*J.O. 28 sept. 1902, p. 6.408*), promu au grade d'enseigne de vaisseau.

Par décision ministérielle du 9 mars 1903 (*J.O. 11 mars 1903, p. 1.548*), désigné pour embarquer sur le contre-torpilleur **Javeline** en essais à Lorient. En débarque en 1905.

En Février 1906, désigné pour embarquer comme second sur un torpilleur de la 2^e Flottille de la Méditerranée (*J.O. 6 févr. 1906, p. 821*).

En Septembre 1906, désigné pour suivre, à compter du 1^{er} octobre 1906, les cours de l'École des torpilles, à Toulon (*J.O. 16 sept. 1906, p. 6.321*).

En Août 1907, désigné pour embarquer comme torpilleur sur le cuirassé **Gaulois**, dans l'Escadre de la Méditerranée (*J.O. 13 août 1907, p. 5.858*).

Par décision ministérielle du 17 août 1907 (*J.O. 22 août 1907, p. 6.074*), lui est conférée la spécialité d'officier torpilleur.

En Juin 1908 (*J.O. 24 juin 1908, p. 4.243*), désigné au choix pour embarquer le 1^{er} juillet 1908 sur le cuirassé **Marceau** (École des marins torpilleurs).

Par décret du 30 juin 1910 (*J.O. 2 juill. 1910, p. 5.691*), promu au grade de lieutenant de vaisseau (*1^{er} tour ; ancienneté*).

En 1911 et 1912, embarqué en qualité d'instructeur sur le croiseur **Duguay-Trouin** (École d'application des aspirants).

En Décembre 1912 (*J.O. 4 déc. 1912, p. 10.181*), désigné pour servir comme second à l'Atelier central de la flotte, à Brest.

Par décret du Président de la République en date du 31 décembre 1913 (*J.O. 1^{er} janv. 1914, p. 54*), nommé au grade de chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur dans les termes suivants :

Rivet (Eugène-Léon), lieutenant de vaisseau ;
16 ans 3 mois de services, dont 14 ans 3 mois
à la mer.

En 1914 et 1915, embarqué sur le croiseur cuirassé **Dupetit-Thouars**.

Par décret du 10 novembre 1915 (*J.O. 12 nov. 1915, p. 8.131*), désigné au commandement du dragueur de mines à Cherbourg.

En 1916, exerce le commandement du dragueur auxiliaire **Au-Revoir**, ainsi que de la 1^{re} Section de la 5^e Division de la 4^e Escadrille de Patrouille de la Manche.

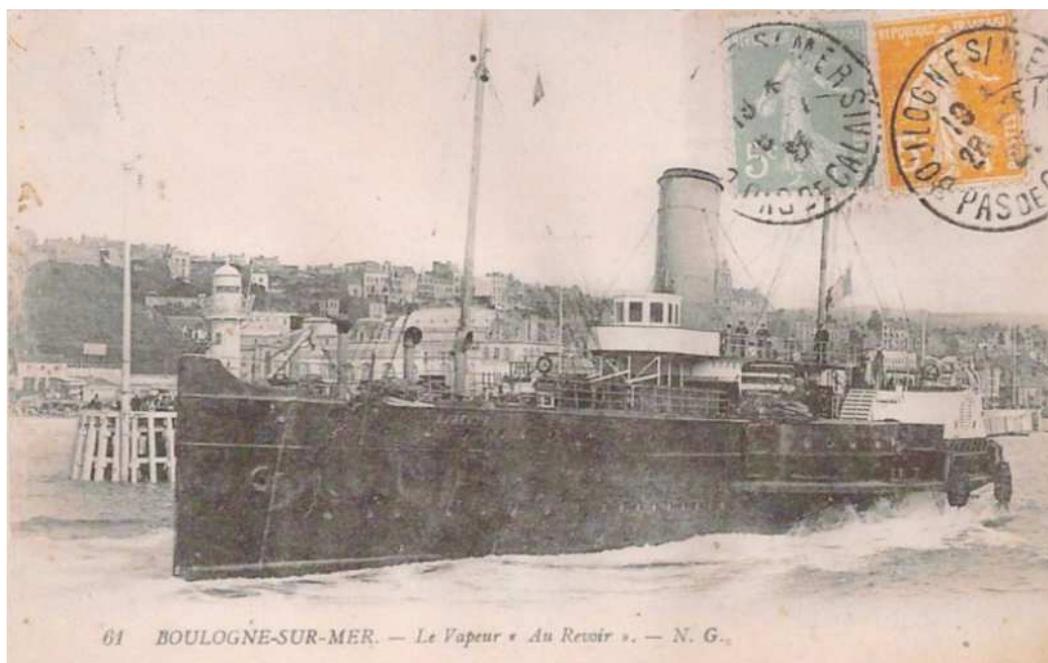
Par décision ministérielle du 30 juin 1916 (*J.O. 5 juill. 1916, p. 5.933*), lui est accordée une proposition extraordinaire pour le grade de capitaine de frégate dans les termes suivants :

« Lieutenant de vaisseau **Rivet (E.-L.)**, commandant l'**Au Revoir** : a fait preuve des plus belles qualités de sang-froid et d'énergie, a fait ce qu'il était humainement possible pour sauver son bâtiment. ».

En Juillet 1916, cité à l'ordre de l'armée dans les termes suivants (*J.O. 5 juill. 1916, p. 5.933*) :

Rivet (E.-L.), lieutenant de vaisseau, commandant l'**Au Revoir** : a fait preuve des plus belles qualités de sang-froid et d'énergie, a fait ce qu'il était humainement possible pour sauver son bâtiment.

« **Rivet (E.-L.)**, lieutenant de vaisseau, commandant l'**Au Revoir** : a fait preuve des plus belles qualités de sang-froid et d'énergie, a fait ce qu'il était humainement possible pour sauver son bâtiment. »



De Janvier 1917 à Octobre 1918, exerce le commandement du dragueur-canonnière **Espiègle**.

Par décret du 3 août 1918 (*J.O. 5 août 1918, p. 6.784*), promu au grade de capitaine de corvette (2^e tour ; au choix).

En 1918 et 1919, exerce le commandement des *Patrouilles aériennes de Corse*.

En 1919, attaché au cabinet du Ministre de la Marine.

Par décret du 25 septembre 1920 (*J.O. 27 sept. 1920, p. 14.244*), promu au grade de capitaine de frégate.

En 1920 et 1921, détaché en Allemagne à la *Commission de contrôle aéronautique interalliée*.

Par arrêté du Ministre de la Marine en date du 7 novembre 1920 (*J.O. 9 nov. 1920, p. 17.939*), inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur pour le grade d'officier dans les termes suivants :

« **Rivet (Eugène-Léon)**, capitaine de frégate : officier de haute valeur, ayant fait preuve des plus belles qualités militaires dans tous les postes qu'il a occupés. S'est distingué par son énergie et son sang-froid comme commandant d'unités de dragage, et lors de la perte de deux bâtiments qu'il commandait. Deux citations. » (*p. 17.940*).

Breveté pilote de dirigeable à compter du 24 décembre 1921 (*J.O. 11 janv. 1922, p. 570*).

Par décret du 18 juillet 1922 (*J.O. 23 juill. 1922, p. 7.725*), nommé au commandement du *Centre de dirigeables de Cuers-Pierrefeu*.

En 1925 – et jusqu'à fin Décembre de la même année –, affecté au *Service central de l'aéronautique militaire* du Ministère de la Marine.

Par décret du 4 mars 1926 (*J.O. 5 mars 1926, p. 2.924*), promu au grade de capitaine de vaisseau.

Par décret du 18 décembre 1927 (*J.O. 19 déc. 1927, p. 12.769*), nommé au commandement du croiseur **Primauguet**.

Par décret du 13 juillet 1928 (*J.O. 14 juill. 1928, p. 7.964*), nommé au commandement du porte-avion **Béarn**.

En 1931 et 1932, professeur à l'*École de guerre navale*, à Paris, fonction qui lui valut d'être nommé officier d'académie (*Arr. 14 juill. 1932, J.O. 17 juill. 1932, p. 7.706 et 7.748*).

Par décret du 4 août 1932 (*J.O. 5 août 1932, p. 8.596*), promu au grade de contre-amiral à compter du 13 août 1932.

Par décret du 5 août 1932 (*J.O. 7 août 1932, p. 8.671*), nommé major général à Sidi-Abdallah (*Bizerte*). Rejoignit sa destination par le paquebot parti de Marseille le 18 septembre 1932 et prit ses fonctions dès son arrivée (*J.O. 14 août 1932, p. 8.874*).

Par décret du Président de la République en date du 3 juillet 1933 (*J.O. 7 juill. 1933, p. 7.069*), promu au grade de commandeur dans l'Ordre de la Légion d'honneur dans les termes suivants :

Rivet (Eugène-Louis), contre-amiral; 35 ans
9 mois de services, dont 23 ans 2 mois à
la mer en paix ou de services aériens;
7 campagnes de guerre. Officier du 16 juin
1925

Par décret du 17 février 1934 (*J.O. 18 févr. 1934, p. 1.635*), nommé au commandement de la *Division navale du Levant*.

Par décret du 10 mai 1936 (*J.O. 13 mai 1936, p. 4.968*), nommé major général à Brest.

Par décret du 25 février 1937 (*J.O. 28 févr. 1937, p. 2.579 ; rectific. J.O. 3 mars 1937, p. 2.665*), promu au grade de vice-amiral à compter du 1^{er} mai 1937.

De 1937 à 1939, préfet maritime de la 1^{re} *Région maritime*, à Cherbourg.

Par décret du 22 juillet 1937 (*J.O. 28 juill. 1937, p. 8.513*), promu au grade d'officier dans l'Ordre du Mérite maritime.

Le 15 juin 1939, promu au grade de vice-amiral d'escadre.

De 1939 à 1940, préfet maritime de la 4^e *Région maritime*, à Bizerte.

Par un arrêté du Ministre de la Marine en date du 29 décembre 1939 (*J.O. ... janv. 1940, p. ...*), élevé à la dignité Grand officier dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

Le 2 août 1940, placé dans la 2^e *Section* du cadre des officiers généraux (*Réserve*).

Par décret du 6 février 1950, nommé membre titulaire de la *Section militaire* de l'*Académie de marine*.

Par décret du Président de la République en date du 8 juin 1955 (*J.O. 9 juin 1955, p. 5.825*), élevé à la dignité Grand' Croix dans l'Ordre de la Légion d'honneur dans les termes suivants :

« **Rivet (Eugène-Léon)**, vice-amiral d'escadre ; 57 ans de service, dont 14 ans 9 mois dans la réserve. Grand officier du 1^{er} janvier 1940. »

Décret du 8 juin 1955 portant élévation à la dignité de grand'croix dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 8 juin 1955, rendu sur les propositions du président du conseil des ministres et du ministre de la défense nationale et des forces armées, vu la loi n° 54-1371 du 1^{er} décembre 1951 portant création de contingents de croix de la Légion d'honneur en faveur des personnels de l'armée de mer n'appartenant plus à l'armée active, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que les dispositions du présent décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, le conseil des ministres entendu, a été élevé à la dignité de grand'croix dans l'ordre national de la Légion d'honneur, l'officier général de la 2^e section dont le nom suit, pour compter de la date de la signature du présent décret (décoration sans traitement) :

Rivet (Eugène-Léon), vice-amiral d'escadre; 57 ans de services, dont 14 ans 9 mois dans la réserve. Grand officier du 1^{er} janvier 1940.